



Communiqué de presse
26 avril 2023

Aux représentant-e-s des médias

Finale des playoffs de hockey : dérogations pour les terrasses des établissements publics

Pour le dernier match de la finale des playoffs de hockey sur glace opposant le Genève Servette Hockey Club (GSHC) au HC Bienne qui aura lieu demain soir à la patinoire des Vernets (27 avril), le Conseil administratif autorise **la projection du match sur les terrasses des établissements publics de la Ville de Genève.**

Les exploitant-e-s des établissements publics devront toutefois veiller à ce que la diffusion du match sur leurs terrasses s'inscrive dans le cadre légal en vigueur, notamment pour préserver le voisinage contre les nuisances sonores. Ils-Elles devront également veiller à ce que la diffusion ne soit visible que par la clientèle de leur propre établissement.

Par ailleurs, le Conseil administratif autorise les établissements publics **à ouvrir leurs terrasses jusqu'à 2h du matin (au lieu de minuit) dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 avril.**

Ces dérogations exceptionnelles valent de façon générale pour l'ensemble des établissements publics du territoire municipal.

Le Conseil administratif a décidé de prendre ces deux mesures afin de contribuer à la ferveur populaire autour du GSHC qui dispute demain une finale historique.

Le Conseil administratif adresse ses plus vifs encouragements au GSHC !